

CENTRE SOCIAL PROTESTANT

Rue des Parcs 11
Case postale
2002 Neuchâtel 2

csp.neuchatel@ne.ch
Tél. 032 886 91 00
www.csp.ch

Rue du Temple-Allemand 23
2300 La Chaux-de-Fonds



CENTRE SOCIAL PROTESTANT

The logo for 'ECHELLE' is enclosed in a thin blue rectangular border. The word 'ECHELLE' is written in a bold, black, sans-serif font. The letter 'H' is stylized, with a blue ladder-like structure overlaid on it, consisting of two vertical bars and a horizontal bar at the top.

Programme d'insertion professionnelle pour
réfugiés et personnes admises provisoirement

Rapport d'activité 2018

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-------|
| 1. PRESENTATION DE LA MESURE ECHELLE | p. 3 |
| 1.1. Financement et public-cible | p. 3 |
| 1.2. Axes d'intervention..... | p. 3 |
| 1.3. Prestations | p. 3 |
| 1.3.1. Cours «Le monde du travail en Suisse» (MDT) | p. 3 |
| 1.3.2. Accompagnement individuel (coaching)..... | p. 3 |
| 1.3.3. Accueils collectifs..... | p. 4 |
| 2. DONNEES CONCERNANT LES PARTICIPANTS | p. 4 |
| 2.1. Typologie des participants | p. 4 |
| 2.2. Compétences linguistiques, formation et expérience professionnelle à l'entrée du programme | p. 6 |
| 2.2.1. Compétences linguistiques..... | p. 6 |
| 2.2.2. Scolarité et formation au pays d'origine..... | p. 6 |
| 2.2.3. Expérience professionnelle en Suisse | p. 7 |
| 2.2.4. Constats..... | p. 7 |
| 3. MESURES | p. 7 |
| 3.1. Formations | p. 8 |
| 3.2. Stages | p. 9 |
| 3.3. Contrats de travail..... | p. 10 |
| 3.4. Arrêt de l'accompagnement de participants | p. 11 |
| 4. PRESENTATION DU PROJET CISP | p. 11 |
| 5. PRESENTATION DU PROJET MyCONNECTION..... | p. 13 |
| 6. BILAN ET PERSPECTIVES | p. 14 |
| 7. PROFILS DES COLLABORATRICES | p. 15 |

1. PRESENTATION DE LA MESURE ECHELLE

1.1. Financement et public-cible

ECHELLE est une prestation du secteur Migration du Centre social protestant (CSP) du canton de Neuchâtel. Ce programme est financé par le Service de la cohésion multiculturelle (COSM), qui perçoit les forfaits fédéraux d'intégration pour les personnes réfugiées et admises provisoirement, communément nommé "public forfait d'intégration".

ECHELLE s'adresse essentiellement aux personnes réfugiées au bénéfice d'un permis B réfugié (5 ans maximum à compter du dépôt de leur demande d'asile en Suisse) ainsi qu'aux personnes admises provisoirement, permis F et F réfugié, (7 ans maximum à compter de leur date d'entrée en Suisse) et domiciliées dans le canton de Neuchâtel. La convention passée avec le COSM prévoit toutefois la possibilité d'accueillir des participants qui sortent du public "forfait d'intégration" (BRéf+5 et Fréf+7 sur validation de l'Office de l'aide sociale (ODAS) et F+7 sur accord du Service des migrations (SMIG)).

1.2. Axes d'intervention

L'objectif de la mesure ECHELLE est de préparer son public-cible à une insertion si possible stable et durable, selon trois axes principaux d'intervention :

- Initiation aux techniques de recherches d'emploi (TRE: dossier de candidature et préparation aux entretiens d'embauche) ainsi qu'au droit du travail en Suisse
- Formation aux règles et fonctionnement du marché du travail
- Appui et soutien à la réflexion autour d'un projet professionnel réaliste et réalisable
- Accompagnement en stage et collaboration intensive avec notre réseau

Ce travail s'effectue sous une forme collective et sous une forme individuelle, sur la base de trois prestations (rubrique suivante).

1.3. Prestations

1.3.1. Cours «Le monde du travail en Suisse» (MDT)

Chaque cours dure trois semaines environ (68 périodes) et accueille jusqu'à douze personnes. Entre 2 et 3 sessions sont organisées chaque année. Les objectifs principaux du cours sont :

- Transmettre des informations sur le monde du travail en Suisse (usages, droits et devoirs des travailleurs et des employeurs, assurances sociales, etc.)
- Entamer une réflexion initiale sur le savoir-faire et le savoir-être des participants en lien avec leur projet professionnel
- Initier les participants aux techniques de recherches d'emploi

1.3.2. Accompagnement individuel (coaching)

L'accompagnement individuel débute dès la fin du cours. Selon les situations, il est toutefois possible d'entamer le coaching sans avoir préalablement suivi le cours.

Le processus de préparation à l'insertion professionnelle du public-cible s'effectue sur la durée. Le coaching comprend ainsi des entretiens réguliers et un encadrement individualisé et personnalisé, visant une application concrète des notions abordées durant le cours et aux premières étapes du projet professionnel.

1.3.3. Accueils collectifs

A l'issue du cours, deux à trois accueils collectifs sont organisés en parallèle à l'accompagnement individuel. Ils consistent à réunir les participants ayant suivi un même cours après quelques mois de coaching afin de faire le point sur l'avancée du projet d'insertion et échanger au sujet de leurs expériences.

2. DONNEES CONCERNANT LES PARTICIPANTS

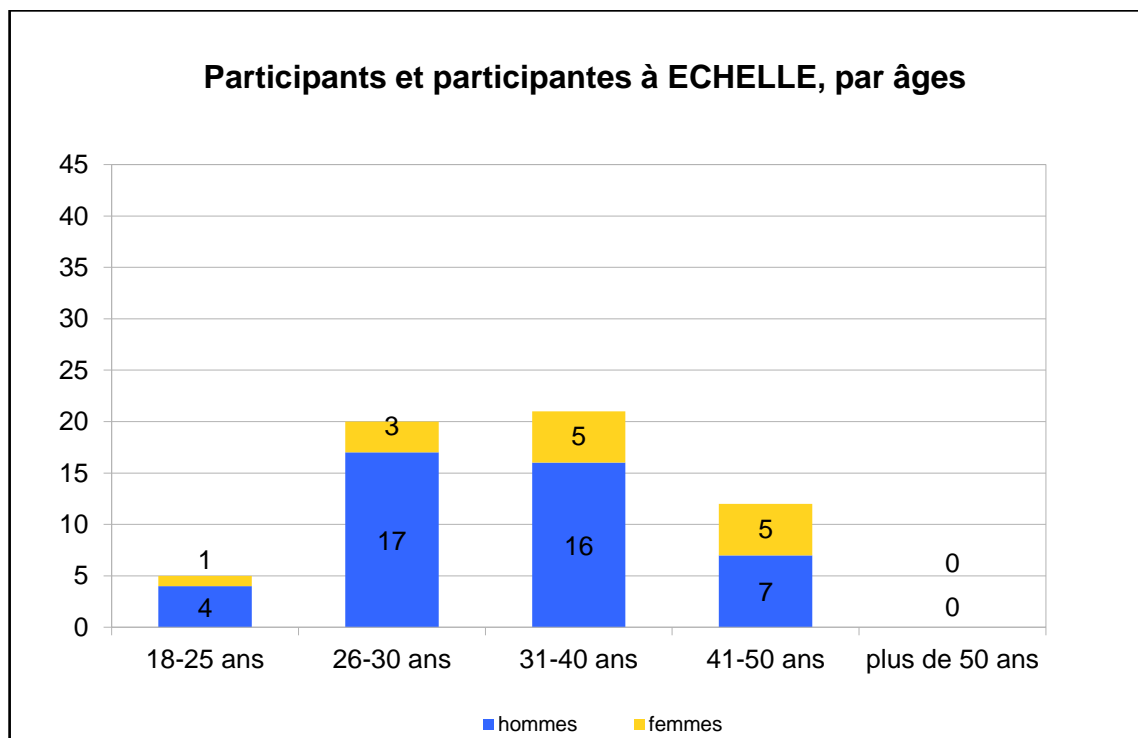
En 2018, nous avons organisé deux sessions de cours.

Les 58 personnes qui ont suivi le programme ECHELLE en 2018 se répartissent de la façon suivante :

- 19 personnes ont suivi le cours MDT et entamé le suivi individuel
- 2 personnes ont intégré le programme directement par le coaching
- 37 personnes déjà inscrites à ECHELLE ont continué d'être soutenues dans le processus, durant toute ou partie de l'année

2.1. Typologie des participants

À nouveau, une majorité d'hommes, soit 76%, a fréquenté ECHELLE en 2018. Il est à noter que les plus jeunes participants sont âgés de 23 ans et le doyen a 48 ans. Les jeunes de moins de 25 ans inscrits au programme ECHELLE le sont généralement pour bénéficier d'un accompagnement lorsqu'ils ne sont pas en mesure d'envisager une formation initiale.



Comme le montre le tableau suivant, sur les 58 participants au total, 38 sont originaires d'Érythrée, ce qui représente environ 66% de l'ensemble des participants.

| <i>Pays d'origine</i> | <i>Nombre de personnes</i> | <i>Proportion</i> |
|--------------------------------------|----------------------------|-------------------|
| Afrique | 44 | 76% |
| Éthiopie | 2 | 3% |
| Érythrée | 38 | 66% |
| Somalie | 3 | 5% |
| Nigéria | 1 | 2% |
| Proche-Orient et Moyen-Orient | 8 | 14% |
| Syrie | 1 | 2% |
| Afghanistan | 4 | 6% |
| Pakistan | 1 | 2% |
| Turquie | 1 | 2% |
| Palestine | 1 | 2% |
| Asie | 6 | 10% |
| Tibet | 4 | 7% |
| Sri Lanka | 2 | 3% |

Voici encore le détail des permis, sur les 58 personnes ayant suivi ECHELLE en 2018 :

| <i>Type de permis</i> | <i>Nombre de personnes</i> |
|---|----------------------------|
| Permis F admis provisoires -7 | 6 |
| Permis F admis provisoire +7 | 3 |
| Permis F admis provisoire, passage de -7 à +7 durant le suivi ECHELLE en 2018 | 1 |
| Permis F réfugié -7 | 15 |
| Permis F réfugié +7 | 0 |
| Permis F réfugié, passage de -7 à +7 durant le suivi ECHELLE en 2018 | 1 |
| Permis B réfugié -5 | 19 |
| Permis B réfugié +5 | 10 |
| Permis B réfugié, passage de -5 à +5 durant le suivi ECHELLE en 2018 | 2 |
| Permis C réfugié | 1 |

Par rapport à l'année passée, nous constatons une augmentation du nombre de suivis de personnes sortant du public forfait : 18 participants, soit 31%, dont la grande majorité est financée par l'ODAS. Cela est en partie dû à l'augmentation du financement par l'aide sociale cantonale, mais reflète également le temps que prend l'insertion professionnelle des personnes issues de l'asile, notamment des personnes au bénéfice de permis B réfugié. De plus, cela peut aussi mettre en lumière le fait que 5 ans n'est peut-être pas suffisant pour aboutir à une insertion professionnelle durable.

2.2. Compétences linguistiques, formation et expérience professionnelle à l'entrée du programme

Les chiffres présentés ci-après concernent uniquement les 21 personnes qui ont intégré le programme en 2018; ils détaillent leurs compétences linguistiques, niveau de formation et expérience professionnelle au moment d'entrer à ECHELLE.

2.2.1 Compétences linguistiques

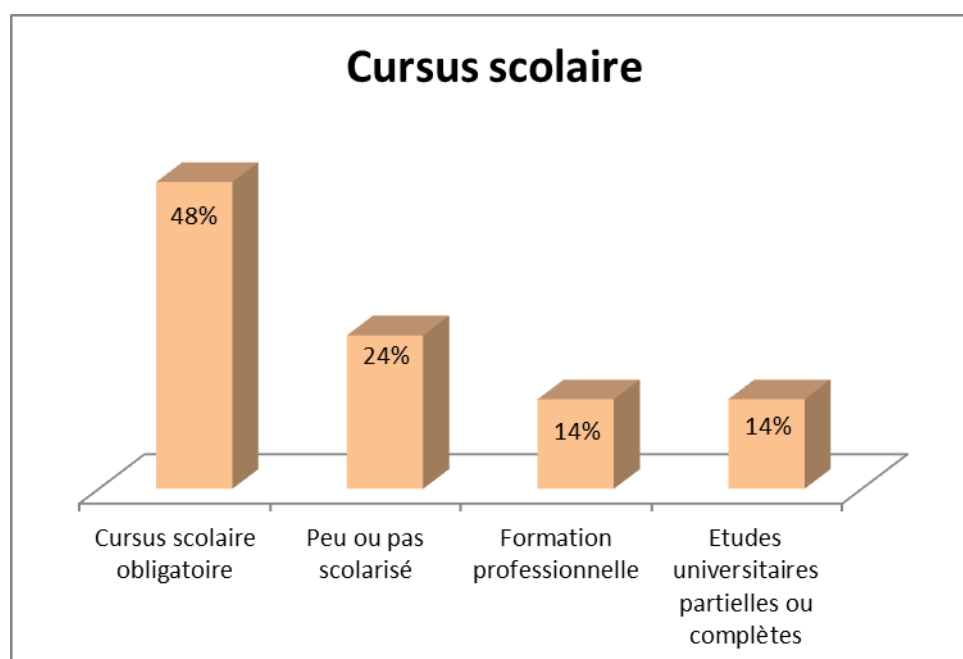
Niveau faible à très faible : la personne s'exprime difficilement en français et possède une connaissance de l'écrit très limitée, voire inexistante. Niveau A1-A2 en acquisition. **38% des nouveaux participants.**

Niveau moyen : la personne s'exprime de manière simple mais avec aisance et le niveau écrit est variable. Niveau A2 oral est attesté ou estimé. Niveau de l'écrit faible. **38% des nouveaux participants.**

Bon niveau : la personne parle aisément et sait écrire en français. Niveau A2-B1 attesté ou en acquisition. **24% des nouveaux participants.**

2.2.2 Scolarité et formation dans le pays d'origine

Comme le montre le graphique ci-dessous, le niveau scolaire/de formation des participants dans leur pays d'origine correspond dans la grande majorité au niveau de scolarité obligatoire, variant selon les pays de 8 à 12 années.



Il est important de souligner que le niveau de la scolarisation dans le pays d'origine ne doit être pris en compte qu'à titre indicatif. En effet, dans la catégorie des personnes qui ont achevé leur scolarité obligatoire, le niveau des matières scolaires de base, ainsi que la capacité d'apprentissage, varient énormément d'une personne à l'autre.

2.2.3 Expérience professionnelle en Suisse

Comme les autres années, une grande majorité des nouveaux inscrits (62%) ne possédait pas d'expérience professionnelle rémunérée en Suisse avant d'intégrer ECHELLE. Les 38% ont eu une première expérience professionnelle allant de quelques jours à quelques mois, essentiellement dans le domaine des nettoyages à temps partiel et/ou sur appel et n'ouvrant pas de droit au chômage. Nous soulignons cependant qu'une très grande majorité des personnes inscrites (85%) avait néanmoins participé antérieurement à divers travaux tels que des travaux d'utilité publique (TUP) ou des programmes ISP.

2.2.4 Constats

Nous partons du principe qu'un faible niveau de français ne constitue pas toujours un «facteur éliminatoire» sur le chemin de l'emploi, d'autres éléments étant tout aussi importants dans une recherche de travail, notamment une aisance dans les travaux manuels, des capacités d'apprentissage visuelles plutôt que verbales, le secteur d'activité dans lequel la personne cherche du travail, etc.

Néanmoins, une faible maîtrise du français a continué de poser problème, pour certains participants, dans des situations proches de l'emploi. Notamment, nous constatons qu'aucune prise d'emploi n'a été effective dans le domaine des soins (contrairement aux années précédentes) car les compétences linguistiques sont primordiales; certains participants se sont en effet vu refuser un emploi ou une formation dans ce domaine à cause du faible niveau de français.

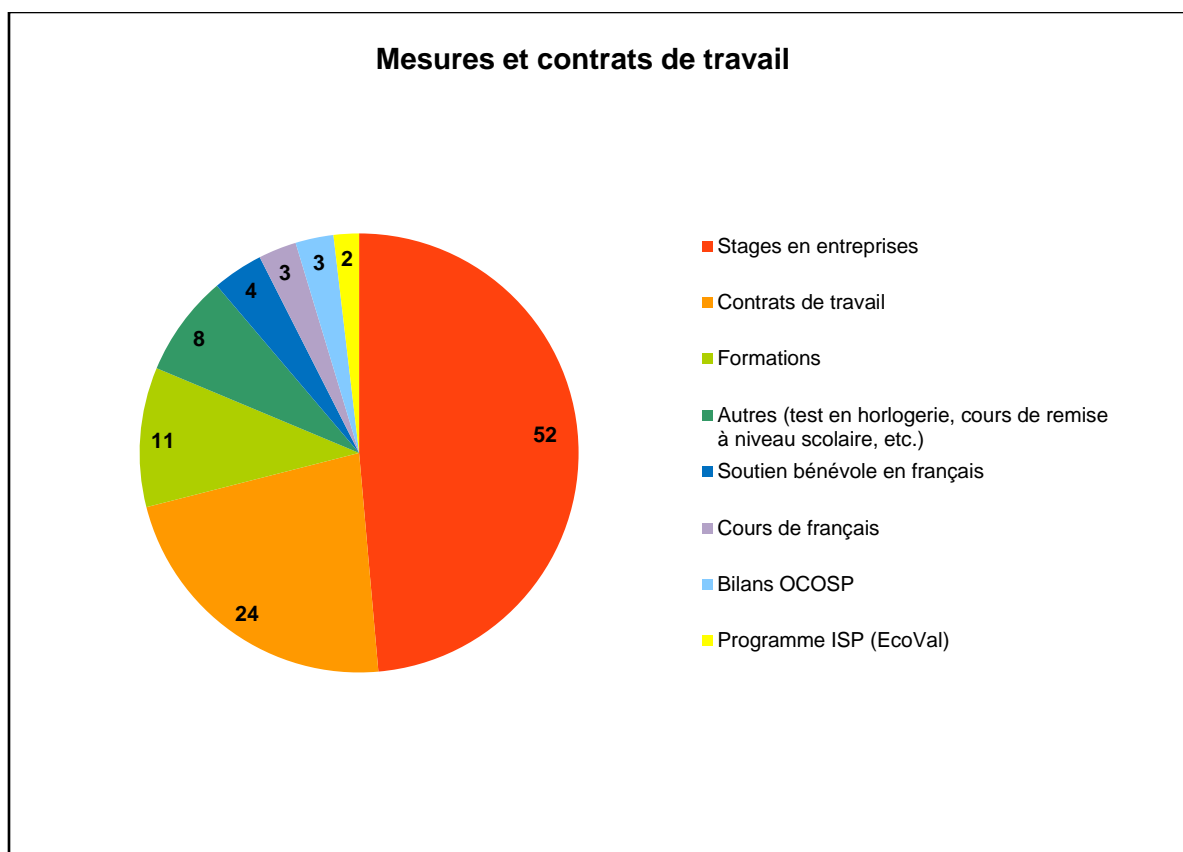
La restriction dans l'accessibilité aux cours de français nous amène à accorder plus d'importance à la collaboration avec les entreprises pour promouvoir davantage l'acquisition de la langue par immersion. Toutefois, certains employeurs estiment qu'il s'agit d'une trop grosse charge (former une personne en stage avec un niveau A1-A2) et sont d'avis que ce sont plutôt aux pouvoirs publics de permettre un meilleur apprentissage du français afin de favoriser l'insertion professionnelle des réfugiés et personnes admises provisoirement.

Aucune des personnes qui avait suivi une formation supérieure dans son pays, n'a pu faire reconnaître ses qualifications professionnelles en Suisse. Nous travaillons sur ces aspects avec les participants et avec les entreprises, puisqu'il peut s'agir de mettre en lien les compétences professionnelles acquises au pays avec les exigences des métiers dans les domaines respectifs en Suisse.

3. MESURES

Le schéma ci-après présente les différentes mesures mises sur pied en 2018 dans le cadre du suivi ECHELLE. Nous y incluons également les emplois décrochés par les participants.

On voit qu'une partie très importante des mesures mises en place sont des stages en entreprises privées, publiques ou parapubliques qui ont pour but d'acquérir de l'expérience professionnelle en Suisse (souvent une toute première expérience de travail), de confirmer des compétences existantes, de valider un projet professionnel ou simplement de découvrir la réalité d'un secteur professionnel en Suisse. Dans tous les cas de figure, les stages en entreprises, quelle qu'en soit la durée, constituent une étape incontournable dans la construction du processus d'insertion professionnelle en Suisse et sert à envisager une formation ou permettre l'accès à un emploi (voir les chapitres ci-après).



3.1. Formations

La catégorie «formations» comprend des formations qualifiantes (apprentissage CFC ou AFP) ainsi que des formations de courte durée.

Il est à noter que les 6 personnes ayant débuté une formation CFC ou AFP sont âgées de 27 à 32 ans.

En 2018, 11 formations ont été mises sur pied dans le cadre du suivi ECHELLE :

- 1 personne a entamé un CFC de peintre
- 5 personnes ont entamé une AFP :
 - 1 personne en tant qu'aide en soins et accompagnement ASA
 - 1 personne en tant qu'aide en technique du bâtiment
 - 1 personne en tant que boulanger – pâtissier – confiseur
 - 2 personnes en tant que praticiens en mécanique
- 1 personne a suivi la formation d'auxiliaire de santé Croix-Rouge Suisse
- 1 personne a participé au projet MC Phee – formation de garde d'enfants mise sur pied par Caritas Neuchâtel
- 2 personnes ont suivi les cours de soutien scolaire Projet +A au CPLN en vue d'une formation certifiante
- 1 personne a suivi le cours d'aide-ménagère organisé par RECIF

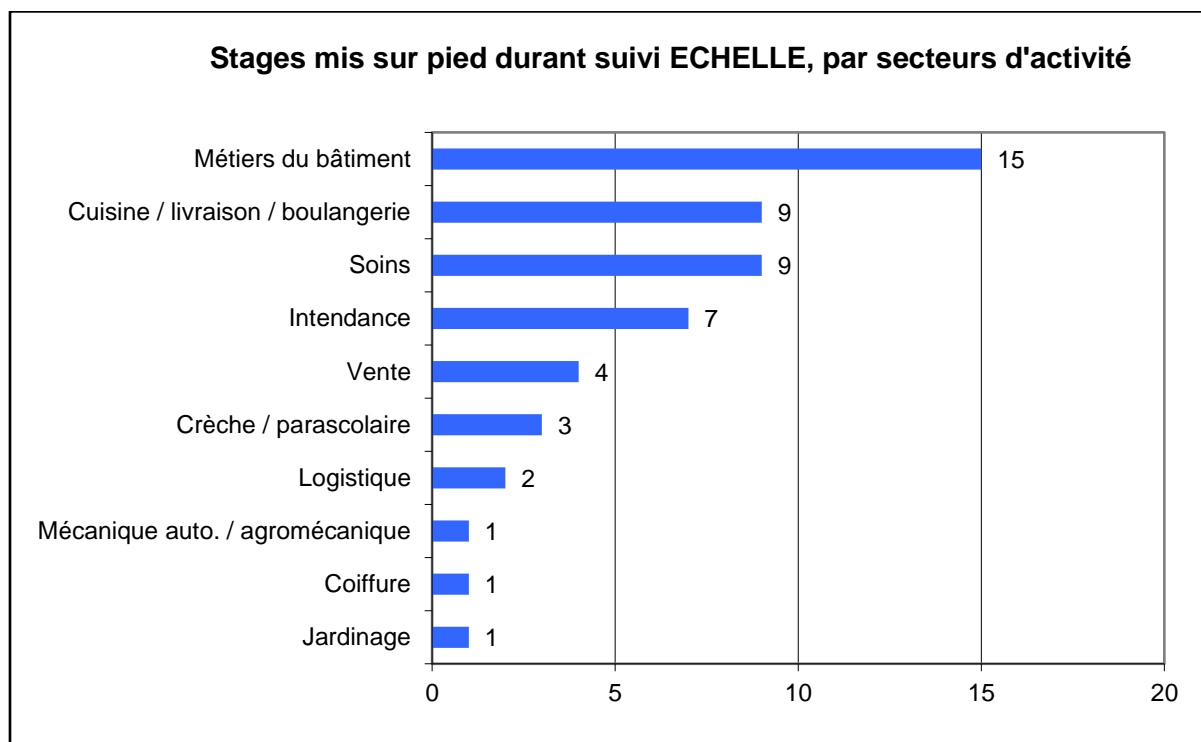
3.2. Stages

52 stages ont été organisés en 2018.

Les stages permettent une toute première mise en situation professionnelle pour des personnes n'ayant aucune expérience professionnelle en Suisse. Il s'agit globalement d'acquérir et de développer des compétences professionnelles dans un secteur dans lequel la personne souhaite s'investir. Les stages permettent aussi d'approfondir la connaissance du fonctionnement et des exigences du marché du travail en Suisse, de développer les softskills nécessaires et d'améliorer les compétences générales et terminologiques dans le secteur en question. Ce type de stage est d'autant plus important pour les personnes dont le niveau linguistique ou scolaire ne permet à priori pas d'envisager une formation.

Les stages-découverte permettent d'avoir un aperçu d'un secteur d'activité précis, très souvent en vue d'une formation.

Voici les secteurs d'activités dans lesquels ces 52 stages ont été organisés :



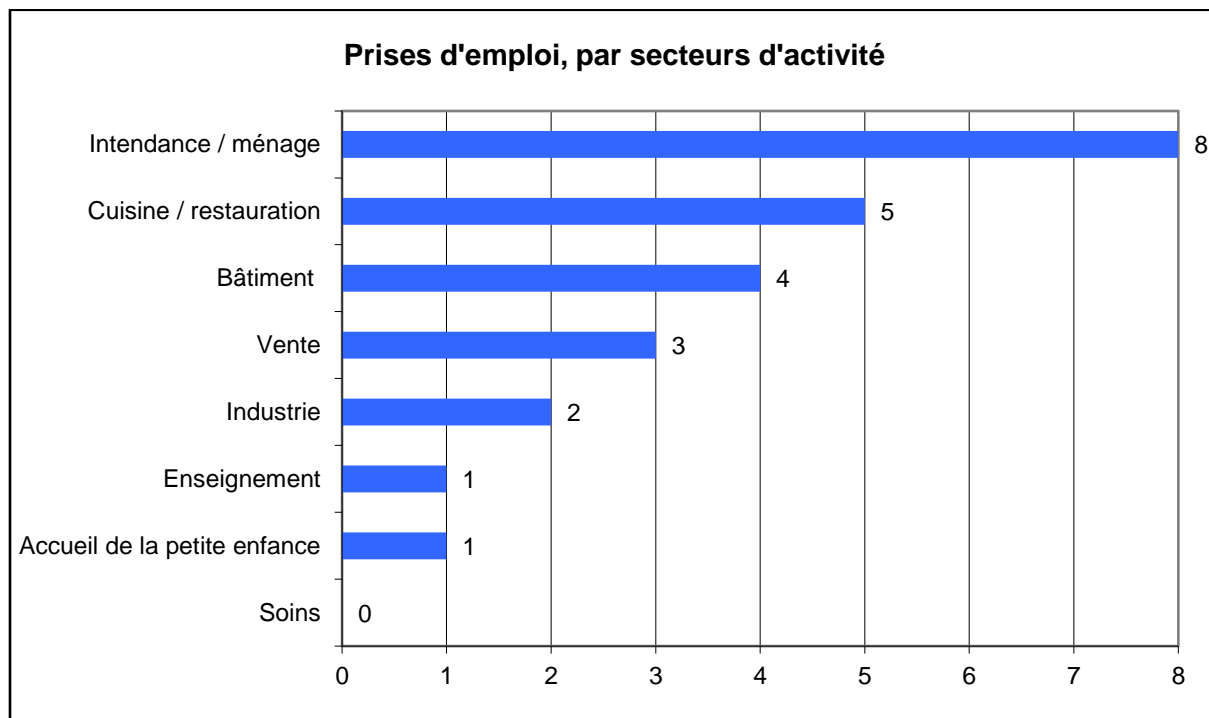
Les métiers du bâtiment comprennent des stages dans les domaines de la plâtrerie-peinture, électricité, chauffage-sanitaire, pose de sols, maçonnerie.

Les stages effectués dans le domaine de la cuisine se sont effectués en tant qu'employé polyvalent dans le domaine de l'accueil de la petite enfance, de la cuisine communautaire avec ou sans livraison et de la boulangerie-pâtisserie.

A ces chiffres se rajoutent deux stages effectués chez EcoVal – programme ISP.

3.3. Contrats de travail

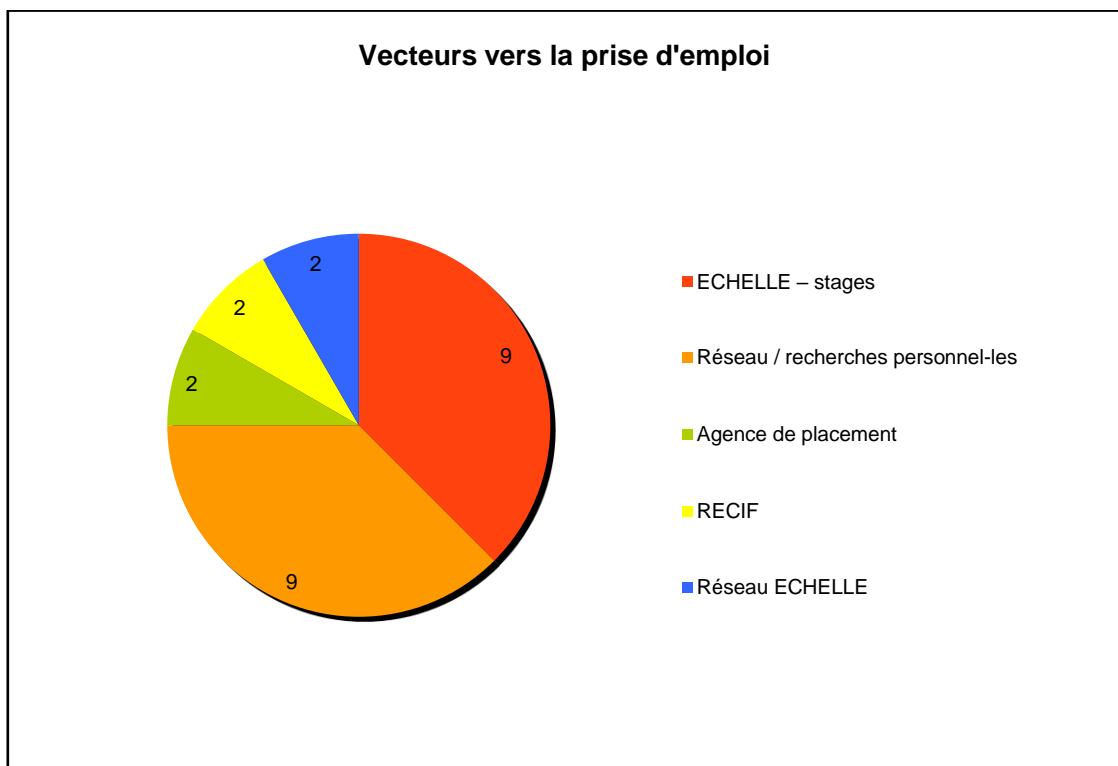
En 2018, 24 contrats de travail ont été signés par 18 personnes (3 femmes et 15 hommes). Ces prises d'emploi représentent 6 postes à 100%, 1 poste à 80% et un poste à 50% en contrat à durée indéterminée. Pour les autres, il s'agit essentiellement de contrats horaires ou de mission. Certaines personnes ont signé plusieurs contrats en tant qu'aide-ménagère notamment. Pour d'autre, il s'agissait d'un premier contrat en CDD qui a pu se concrétiser en CDI.



Les prises d'emploi ont très souvent été précédées de stages de courte ou longue durée, organisés dans le cadre du programme ECHELLE.

Comme indiqué dans les précédents rapports, les participants occupent néanmoins en grande partie des emplois peu ou non qualifiés. Principalement dans le domaine de la cuisine communautaire et l'intendance.

Nous devons donc à nouveau constater que la prise d'une activité économique n'est malheureusement pas forcément synonyme d'insertion durable ni d'insertion totale (des prestations d'aide sociale continuent d'être versées).



3.4. Arrêt de l'accompagnement de participants

Sur 31 suivis clos en 2018, 16 personnes ont trouvé un emploi correspondant à leurs attentes et 6 sont en formation. 2 personnes ont leur dossier actuellement en suspens et le suivi de 25 personnes se poursuivra en 2019.

Quelques mots sur les raisons de l'arrêt des suivis ECHELLE pour celles et ceux que cela a concerné :

- Signature d'un contrat de travail : 16 personnes
- Signature d'un contrat d'apprentissage : 6 personnes
- Suivi transféré à l'ORP : 4 personnes
- Suivi transféré à un programme ISP : 1 personne
- Grossesse : 1 personne
- Participant ayant atteint l'objectif fixé : 1 personne
- Participant ne donnant plus de nouvelle : 1 personne
- Participant devenu autonome dans sa formation : 1 personne

Le suivi de 2 personnes est actuellement en suspens, pour les raisons suivantes :

- Santé : 1 personne
- Cours de français : 1 personne

4. PRESENTATION DU PROJET CISP

Deux collaboratrices travaillent en tant que CISP (Conseiller-ère en Insertion Sociale et Professionnelle), pour l'équivalent d'un 90%. Les bénéficiaires de ce projet sont majeurs, viennent de se voir attribuer le CSP comme autorité d'aide sociale suite à une décision des autorités fédérales leur ayant reconnu la qualité de réfugié (permis B réfugié ou F réfugié). Dans une logique d'intervention précoce, le CISP intervient dès l'ouverture du dossier en complément du travail des assistants sociaux pour tout ce qui touche à la construction du projet professionnel et la concrétisation de celui-ci envisagé comme un processus.

Il s'agit donc de mettre tout en œuvre pour débiter la réflexion autour d'un projet professionnel et de mettre en places les mesures destinées à améliorer les compétences de base et les softskills. Il s'agit d'avoir progressivement et avec les bénéficiaires une visée professionnelle, tout en garantissant la coordination entre les différentes mesures proposées en amont. Cependant, le suivi CISP n'est pas activé pour des personnes n'étant pas en mesure ni de se former, ni de travailler.

Quelques chiffres permettent de présenter l'année 2018 :

- 62 réfugiés ont été rencontrés entre janvier et décembre 2018;
- La grande majorité d'entre elles commence par suivre des cours intensifs de français (sous réserve de délais d'attente plus ou moins long);
- 62 stages, allant de quelques jours jusqu'à 3 mois ou plus, ont été mis sur pied pour des personnes présentant des compétences linguistiques leur permettant d'évoluer dans un environnement professionnel;
- 2 personnes ont trouvé un emploi correspondant à leurs attentes et sont sorties de l'aide sociale et 10 autres ont trouvé un travail à temps partiel;
- 8 personnes ont débuté un apprentissage (CFC ou AFP) en août 2018;
- 16 jeunes ont été inscrit au PEF, 9 ont été orienté vers MyConnection, 11 ont fréquenté des classes JET ou des classes de préapprentissage et 3 ont pu intégrer Start Intégration;
- 9 personnes ont été orientées vers des autres mesures de coaching : 5 personnes vers ECHELLE, 2 vers Job Service, 1 vers l'OFIJ et une autre vers Aura Coaching;

Au niveau de l'apprentissage du français, deux éléments continuent de nous interpeller :

- La faible maîtrise du français pour des personnes qui sont en Suisse parfois depuis deux ans ou plus (manque de moyens alloués pour ces personnes en procédure (requérantes d'asile))
- Une fois l'asile obtenu : la grande difficulté à intégrer rapidement des cours de français, la demande en cours dépassant toujours l'offre et les moyens à disposition

Pour les réfugiés suivis par les deux CISP du CSP, les stages en entreprise restent une étape indispensable dans leur processus d'insertion professionnelle, de même qu'un suivi personnalisé, flexible et qui s'adapte à chaque situation. Tous les autres partenariats (assistants sociaux, écoles de langues ou toutes autres mesures) sont tout autant indispensables dans l'accompagnement de ces personnes.

Les CISP du CSP ont participé à trois groupes de travail pilotés par le COSM et en lien avec l'Agenda Intégration Suisse (AIS), dont les travaux ont débuté en automne 2018. Il s'agit des groupes "Compétences de base", "Préparation à la formation" et "Employabilité". Les propositions issues de ces groupes sont soumises à diverses validations (notamment par le ministre neuchâtelois de tutelle du Département de l'économie et de l'action sociale), avant d'être intégrées dans un projet global envoyé par le COSM au Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) au printemps 2019. Il s'agit également d'articuler l'AIS avec la nouvelle stratégie cantonale du Service cantonal de l'emploi (SEMP) dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2019.

Après une année 2018 pendant laquelle nous avons souvent perçu la baisse de financement des cours "compétences de base" et d'autres types de mesures visant l'employabilité comme une limite à l'accompagnement que nous pouvions offrir à nos participants, 2019 commence dans un esprit plus positif. Les cours de français seront désormais assurés jusqu'à un niveau A2 et un budget conséquent a été alloué en 2019 pour l'accompagnement des personnes dans leur processus d'insertion socio-professionnelle. Un autre élément qui nous interpelle est l'accompagnement que nous pouvons offrir aux jeunes de plus de 25 ans qui souhaitent se former. En effet, si des mesures de formations sont disponibles pour les jeunes de moins de 25 ans, ce n'est pas le cas pour les personnes plus âgées. De même, il s'agira aussi de réfléchir aux mesures adéquates à proposer aux personnes de moins de 25 ans qui ne souhaitent, ni ne peuvent, entrer en formation initiale. Finalement, l'accompagnement des CISP va devoir s'adapter à l'entrée en vigueur de la nouvelle stratégie cantonale IP du SEMP mentionnée ci-dessus.

5. PRESENTATION DU PROJET MyCONNECTION

Comme mentionné, c'est sur mandat du SFPO que le projet MyConnection a débuté à ECHELLE en novembre 2017. Il s'est poursuivi en 2018 et se prolongera en principe jusqu'en 2021.

Le projet s'adresse à des jeunes migrants (pas exclusivement des jeunes issus de l'asile) arrivés tardivement en Suisse et comporte deux volets :

- Soutien à leurs démarches de recherches de places d'apprentissage pour août 2019
- Poursuite du suivi de ces jeunes et de leur entreprise formatrice respective durant leur première année d'apprentissage

Les conditions d'accès sont les suivantes :

- Bénéficier d'un niveau A2 minimum dans les quatre compétences langagières
- Être âgé de 16 à 25 ans sans formation reconnue
- Être déterminé à entreprendre une formation professionnelle
- Présenter les compétences de base nécessaires, dans sa langue d'origine, pour débiter une formation professionnelle (AFP ou CFC)
- Présenter les ressources et une stabilité suffisante pour suivre les mesures proposées

Et les objectifs généraux de MyConnection sont exposés ci-après :

- Optimiser l'attribution des places d'apprentissage pour les jeunes correspondant au public-cible
- Contribuer à l'augmentation du taux de jeunes titulaires d'une formation du secondaire II (formation initiale et duale)
- Soutenir les milieux économiques ayant la volonté d'intégrer en formation de jeunes migrants

Premier volet : le suivi des jeunes en recherche d'apprentissage (20 jeunes)

Concernant ce premier volet du mandat, nous nous sommes d'abord focalisées sur l'identification progressive de jeunes correspondants au public-cible entre fin 2017 et début 2018. Ainsi, 21 jeunes ont pu entamer un suivi MyConnection en vue d'affiner leur projet professionnel, le confirmer au travers de stages et évaluer si la formation visée était réaliste. A l'issue de cette phase de suivis, 10 jeunes ont débuté une formation (CFC ou AFP) en août 2018, dans des domaines aussi différents que la mécanique industrielle, la mécanique automobile, le bâtiment, la conciergerie, la vente et l'horlogerie. L'objectif de 50% de jeunes partant en formation a donc été atteint.

Deuxième volet : le suivi des jeunes en apprentissage

Le mandat actuel couvre l'année scolaire s'étalant d'août 2017 à juillet 2018 pour 7 jeunes et d'août 2018 à juillet 2019 pour les 10 jeunes précités ayant entamé un apprentissage en août 2018.

Le soutien des jeunes en formation se décline ainsi :

Par des formateur/trices rémunéré/e/s, à raison de 4h maximum par semaine

- Mesures de soutien individuel en français et en mathématiques
- Soutien dans l'organisation du travail scolaire et des apprentissages

Par les conseillères MyConnection

- Coordination entre toutes les personnes en lien avec le jeune, l'école et l'employeur
- Échanges réguliers sur l'évolution du jeune auprès du formateur en entreprise et auprès des différents partenaires

Sur les 7 jeunes ayant suivi leur première année de formation sur 2017-2018 :

- 6 ont poursuivi en 2ème année en août 2018 (1 est passé de CFC à AFP)
- 1 a interrompu sa formation au terme de la première année, notamment pour des raisons de santé qui ont occasionné des difficultés à "suivre scolairement" la formation
- 3 jeunes continuent cependant de bénéficier d'un soutien scolaire durant leur deuxième année de formation.

Sur les 10 nouveaux jeunes partis en formation, 2 d'entre eux n'ont finalement pas souhaité bénéficier du soutien MyConnection. Nous avons pu les remplacer par 2 autres jeunes hommes en première année de formation et présentant des difficultés scolaires.

6. BILAN ET PERSPECTIVES

Bilan 2018

- ECHELLE a connu une baisse du subventionnement de la part du COSM, néanmoins en partie compensée par l'ODAS et le SMIG.
- En 2018, le SFPO a également augmenté l'enveloppe financière relative au projet MyConnection.
- Nous continuons d'entretenir d'excellents contacts avec les employeurs du canton et nous tenons à les en remercier chaleureusement.

Perspectives 2019

- Le financement d'ECHELLE par le COSM est assuré jusqu'en 2021 sur les mêmes bases que 2018. Il nous semble important de continuer de développer notamment la formation des réfugiés et personnes admises provisoirement en Suisse et en particulier celle des adultes de plus de 25 ans.
- Le projet CISP est reconduit pour 2019 sur les mêmes bases que 2018. Il nous apparaît toujours fondamental de soutenir le processus d'insertion professionnelle dès l'attribution de l'asile en Suisse.
- Le mandat MyConnection a été reconduit pour 2019 et jusqu'en 2021; le soutien assuré aux apprentis et aux employeurs dans le cadre de ce mandat est fondamental pour permettre l'acquisition d'un bagage formatif qui favorisera leur accès au marché du travail.

7. PROFILS DES COLLABORATRICES

Marilyn Cottier : conseillère en insertion à 60% (Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds).

Titulaire du brevet fédéral de spécialiste en ressources humaines et au bénéfice de plus de dix ans d'expérience dans le domaine des ressources humaines auprès d'entreprises horlogères, industrielles et hôtelières. Elle possède une solide connaissance du tissu économique neuchâtelois. Elle a rejoint ECHELLE en mars 2015 afin d'orienter sa carrière dans le secteur de l'accompagnement socio-professionnel.

Elisa Tamburini : conseillère en insertion à 65% (Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds).

Au bénéfice d'une formation universitaire en droit et dans les domaines de la coopération et du développement elle a obtenu en 2017 un DAS en coaching et accompagnement. Elle a travaillé pendant dix ans dans l'humanitaire en Afghanistan, Chad et Colombie entre autres pays. Elle a ensuite travaillé dans un programme d'insertion professionnelle dans le canton de Berne avant de rejoindre ECHELLE en janvier 2018.

Evguenia Klokova Dubois : responsable du travail collectif et conseillère en insertion à 60% (Neuchâtel).

Bénéficiaire d'une formation universitaire en lettres et sciences humaines (linguistique et science de l'éducation), elle a commencé sa vie professionnelle dans la formation d'adultes en Russie, pour ensuite mettre ses compétences et son vécu de femme migrante au bénéfice des réfugiés en Suisse. Elle a fêté ses 10 ans de service au CSP en 2015. Au bénéfice d'un brevet fédéral de formatrice d'adultes, elle intervient également dans un séminaire sur les TRE dans une école professionnelle du domaine de la Santé et du Social.

Carine Tacchella : coordinatrice du programme et conseillère en insertion à 65% (La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel).

Au bénéfice d'une formation universitaire en lettres et sciences sociales (ethnologie et sociologie), elle a d'abord travaillé dans une agence de placement, comme conseillère en personnel puis comme responsable. Durant plus de dix ans, elle a également travaillé comme conseillère socio-professionnelle et coordinatrice de projets dans le domaine de l'insertion professionnelle des jeunes. Cela fait plus de 7 ans qu'elle travaille à ECHELLE.

Formations suivies par l'équipe ECHELLE en 2018

- Trois supervisions d'équipe avec M. Gaston Verdon, sur la base d'analyses de cas pratiques rencontrés dans notre pratique professionnelle.
- Formation "*Premiers secours*" de tous les collaborateurs du CSP.
- 3^{ème} journée de formation sur "*L'entretien motivationnel*".
- Intersession hebdomadaire entre les 4 collaboratrices.

Neuchâtel, le 19 février 2019